

360 CLEAN
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 15 Lotissement Moudong Nord
97122 BAIE-MAHAULT

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS
DU 1^{ER} OCTOBRE 2024

LES SOUSSIGNÉS :

Monsieur Samuel SIMPLON, demeurant App 4122 Etg 2 Ent Bât 4, Esc 1 Résidence Jean HAMOT Grand-Camp, 97139 LES ABYMES,

Monsieur Loïk ABELA, demeurant 15 Lotissement Moudong Nord, 97122 BAIE MAHAULT,

Agissant en qualité de seuls Associés de la société à responsabilité limitée **360 CLEAN** au capital de 5 000 euros, dont le siège social est 15 Lotissement Moudong Nord, 97122 BAIE-MAHAULT, et dont les statuts ont été établis par acte sous signature privée en date du 1^{er} octobre 2024,

Ont, d'un commun accord, procédé à la nomination du premier Gérant de la Société.

NOMINATION DU PREMIER GÉRANT

Les associés décident, à l'unanimité, de nommer en qualité de **Gérant de la Société**, pour une durée illimitée, **Monsieur Samuel SIMPLON**, demeurant App 4122 Etg 2 Ent Bât 4, Esc 1 Résidence Jean HAMOT Grand-Camp, 97139 LES ABYMES, associé.

Monsieur Samuel SIMPLON disposera, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Samuel SIMPLON accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

En rémunération de ses fonctions, **Monsieur Samuel SIMPLON** aura droit à une rémunération dont les modalités seront fixées lors de la prochaine délibération de l'Assemblée Générale des associés.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'originaux ou de copies des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Fait à BAIE-MAHAULT
Le 1er octobre 2024

Loïk ABELA



Samuel SIMPLON

